

MOBILISER L'INVESTISSEMENT NECESSAIRE A LA CROISSANCE
D'ENTREPRISES A FORT POTENTIEL

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET DANS LA MISE EN
ŒUVRE DE LEUR STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

CRESCENDO : OPTIMISER SA LEVEE DE FONDS



Novachim

Le CRITT Chimie & Matériaux

NOVACHIM 2, Rue Henri Barbusse - Immeuble CMCI - 13241 MARSEILLE Cedex 01

Tél : 04 91 14 30 81 Fax : 04 91 56 01 91 E-mail : contact@novachim.fr Site internet : www.novachim.fr



DUPONT PARTNERS

 happycapital



CRESCENDO : UNE LEVEE DE FONDS OPTIMISEE

Le programme CRESCENDO est un parcours conçu pour vous permettre de lever des fonds pour financer vos projets.

L'opération s'effectue à travers une plateforme Internet unique de financement participatif : Happy-Capital, ouverte aux porteurs de projet, aux investisseurs professionnels comme aux particuliers à la recherche de placements.

L'accès sur une même plateforme aux investisseurs professionnels comme aux particuliers est aujourd'hui une spécificité du programme Crescendo unique en France.

En tant que porteur de projet il vous appartient de décider, le moment venu de soumettre votre offre de participation aux seuls investisseurs professionnels, aux seuls particuliers ou aux deux.

Happy-Capital est un intermédiaire financier agréé par l'Autorité des Marchés Financiers pour effectuer des levées de fonds participatifs en actions auprès du grand public selon les règles et procédures définies par l'AMF.

Nous proposons trois phases, construites par les partenaires engagés dans ce programme, pour vous donner toutes les chances de réussir votre croissance :

PHASE 1 : UNE PREPARATION ADAPTEE

Ce parcours s'adresse aux entreprises souhaitant lever au minimum 100 000 € et au maximum 1 million €.

La première phase débute par une analyse de l'environnement stratégique, juridique et financier de votre entreprise.

Lors d'un premier contact, nous vous présentons les éléments à fournir pour constituer un dossier attractif mais surtout conforme aux exigences de l'Autorité des Marchés Financiers.

A réception des documents, vous êtes ensuite mis en relation avec des experts dans les domaines suivant :

- Stratégie : mapping concurrentiel, plan stratégique, forces de PORTER, analyses PESTEL, SWOT
- Environnement juridique : statuts, publication, pactes d'actionnaires, AG de fin de campagne, bulletin de souscription, documents d'informations réglementaires, AG ou acte unanime
- Environnement financier : bilans, prévisionnel, valorisation
- Promotion : Réseaux sociaux, pitch, vidéo

Cette mise en relation s'effectue en deux temps :

- une première réunion préparatoire d'environ une heure entre le porteur de projet et chaque intervenant expert (via Skype)
- Une rencontre avec chacun des experts pour la finalisation de chaque thème lors d'une journée de travail (Happy Day) dans des locaux de HappyCapital. C'est l'occasion pour des porteurs de projets venus de différentes régions de France de se rencontrer et de faire connaissance.

A l'issue de cette phase, vous êtes prêts pour déposer votre dossier et rendre visible votre projet.

PHASE 2

Fort des analyses précédemment établies et des expertises associées, vous pourrez aborder la phase critique de levée de fonds avec de solides éléments.

Avant la mise en ligne du dossier, un « montant seuil » est défini avec le porteur de projet à partir duquel, la levée sera validée.

Une fois le dossier d'information complet celui-ci est publié sur la plateforme. L'acceptation de projet sur la plateforme peut représenter une 'garantie' pour les investisseurs privés mais également publics qui peuvent intervenir en co-financement.

Les investisseurs sont informés par email et par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Ils prennent connaissance des dossiers d'offre.

Les investisseurs professionnels complètent, le plus souvent, l'étude sur pièce par des demandes d'informations complémentaires et une rencontre avec le porteur de projet. La souscription s'effectue ensuite en ligne sur la plateforme « HappyCapital » agréée par l'AMF.

L'opération de souscription auprès du public dure entre 60 et 90 jours.

PHASE 3

CRESCENDO est un programme qui se différencie des programmes existants sur deux points majeurs :

- La possibilité d'inclure dans le tour de table le financement participatif
- Le suivi individuel à l'issue de la levée de fonds.

Ce soutien est développé à travers un programme « Services Support » du cabinet Dupont-partners pour une durée de 12 mois. Il porte sur les aspects suivants :

- Finalisation et mise en place de la stratégie, suivi et assistance conseil auprès du chef d'entreprise
- Assistance conseil auprès du chef d'entreprise pour l'élaboration de son reporting actionnaire trimestriel (tableaux de bord commentés destinés aux actionnaires pour les informer sur la santé économique et financière de l'entreprise, sur l'état de son développement,...)
- Organisation et soutien à la tenue d'une visio-conférence semestrielle avec les actionnaires
- Assistance conseil à la mise en place d'une gestion des projets d'investissement et aide à la gouvernance de l'entreprise

Cet accompagnement est réalisé grâce à :

- un suivi personnalisé régulier, au téléphone et sur place avec le chef d'entreprise. Vous établirez le planning directement avec votre interlocuteur
- des ateliers de travail collectifs sur des thèmes en relation avec la stratégie, la gouvernance de l'entreprise et la communication avec les actionnaires

Ce programme a également pour objet de créer du lien et de l'entraide entre les porteurs de projets implantés sur tout le territoire français (Happy Club).

Le détail de cet accompagnement « post levée de fonds est exposé dans le document annexe.